

Les besoins en équipements publics pour 2030



Sommaire

Rappel de la commande de la municipalité	page 3
Organisation du travail du conseil des sages	page 4
Postulat de départ : qu'entend-on par équipement public ?	page 5
1. L'état des lieux des équipements publics existants	page 6
2. La socio-démographie de Saint-Aubin du Cormier	page 19
3. L'étude comparative avec d'autres communes	page 27
4. Le recueil des attentes	page 36
▪ Les préalables	
▪ Les principes directeurs	
▪ La méthode retenue	
▪ Les besoins exprimés par le conseil municipal des enfants	
▪ Les besoins exprimés par les adolescents de l'espace jeunes	
▪ Les besoins exprimés par les associations saint-aubinaises	
▪ Les besoins exprimés par les établissements scolaires	
▪ Les attentes recueillis auprès d'habitants de la commune	
5. Les préconisations du conseil des sages	page 57

Rappel de la commande de la municipalité

Avec une évolution démographique annuelle d'une centaine de personnes, la municipalité souhaite connaître les besoins en équipements d'une ville de 5 000 habitants, en prenant en compte les âges de la population saint-aubinaise, l'identité de la commune et l'appartenance à Liffré Cormier Communauté.

2 types de retour attendus :

- un diagnostic exhaustif de l'existant en mettant en avant les réponses aux attentes des acteurs et les manques ;
- des préconisations d'équipements pour les 10 ans à venir avec une hiérarchie des attentes.

13 septembre 2018

Organisation du travail du conseil des sages

Groupe de travail n° 1	Groupe de travail n° 2
1/Dresser un état des lieux des équipements publics existants au niveau communal et intercommunal en identifiant pour chacun la nature de leur utilisation, leur capacité d'accueil et en estimant leur niveau de réponse aux besoins réels ou attendus de la population et des acteurs locaux, associatifs et institutionnels.	1/Conduire une analyse comparative des équipements publics existants dans des communes de 5 000 habitants.
2/Etablir un portrait sociodémographique de la population saint-aubinaise à partir des données les plus récentes de l'INSEE, en se projetant à l'horizon 2030 avec une cible de 5 000 habitants.	2/Recueillir les attentes de la population et des principaux acteurs associatifs et institutionnels locaux.



**Restitution des travaux de groupe et échanges
en réunion plénière**

Par équipement public, le conseil des sages entend tout équipement au service du public, quelque soit ses sources de financement et son statut, public ou privé.

Dans cette acception, une maison médicale par exemple est considérée comme "un équipement public", même si elle relève de l'initiative de praticiens privés, dès lors que ce type d'équipement répond à un besoin fondamental de la population.

1- L'état des lieux des équipements publics existants

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Administration et services					
Mairie	En cœur de ville	Tout public	Centralité et stationnement à proximité	Locaux mal adaptés à l'accueil du public, notamment en situation de handicap. Non adaptés aux personnels y travaillant.	Réaménager les lieux pour améliorer l'accueil du public et les conditions de travail du personnel. A terme, envisager une extension voire la création d'une nouvelle mairie ou une mairie annexe couplée avec un office du tourisme.
Poste	En cœur de ville Service public d'Etat	Tout public	Centralité et stationnement à proximité	Mélange banque, conseillers et fonction courrier. Horaires pas véritablement adaptés au public. Absence de distribanque.	Ouverture au public à revoir. Aménager les lieux, avec un sas à ouverture tardive, afin de permettre l'accès au public lors de la fermeture des guichets.
Pôle Services de Proximité	En cœur de ville Cohabitation de services communaux, intercommunaux départementaux	Tout public dans le champ social ou de l'emploi	Centralité et stationnement à proximité		

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Administration et services					
Espace social	En cœur de ville communal		Centralité et stationnement à proximité	Vétusté des locaux	
Services techniques	A proximité du centre-ville Communal	Public réservé (professionnel)		Locaux non adaptés aux missions	Déplacement vers un autre lieu à programmer à terme
Caserne de pompiers	Zone d'Activités Service départemental	Pas d'accueil du public sauf exception			Déplacement vers un autre lieu programmé à terme
Brigade de gendarmerie	Rue de Rennes Service d'Etat	Tout public en tant que de besoins			Déplacement vers un autre lieu programmé à terme
Cantine scolaire	Périmètre école Alix de Bretagne Communal	Enfants demi-pensionnaires scolarisés à l'école publique maternelle et primaire	Accessible à partir de l'école	Capacité d'accueil atteinte voire dépassée. Partage des lieux avec le centre de loisirs	Extension à prévoir rapidement

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Administration et services					
Centre de loisirs Accueil péri- scolaire	Périmètre école Alix de Bretagne Accès par chemin du Haras Communal	Enfants		Capacité d'accueil atteinte voire dépassée. Partage des lieux avec la cantine scolaire	Extension à prévoir rapidement
Espace Maison Thomas Trait d'Union	Central : passage des Poilus Communal	Tout public Occupants : ADMR, paramédicaux (psycho), MAME, La Poste + salle de réunion		Salle pouvant être exigües Stationnement dans la rue, à terme peut-être problématique	
Cimetière	Rue des Rochers Communal	Tout public		Surface limitée Capacité risquant d'être dépassée au regard de l'évolution démographique de la commune	Nécessité d'une extension sur les terrains limitrophes

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements sanitaires et sociaux					
Maison médicale	Place du Champ de Foire Privé	Tout public de l'enfant au senior qui dépasse le territoire communal	Modernité, centralité, stationnement, proximité de la pharmacie	Risque de devenir rapidement trop juste	
Maison de retraite (EHPAD)	Rue du Stade Statut privé, propriété associative Habilitation à faire bénéficier les résidents des aides financières du conseil départemental	Personnes âgées du territoire de proximité dépassant le cadre de la commune	Modernisation réalisée récemment proximité du centre-ville et dans un cadre fait d'espaces aménagés ou en cours		Le vieillissement de la population fera apparaître de nouveaux besoins pour l'accueil des seniors sous forme d'extensions à prévoir ultérieurement et/ou en créant d'autres structures complémentaires (ex : foyer logement)

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements culturels					
Médiathèque et espace culturel	En proximité du cœur de ville	Tout public pour la médiathèque	Centralité, espace facilement identifiable, proximité des écoles Stationnement à proximité	Aberration du stationnement pour les personnes à mobilité réduite. Revêtement de la cour ne facilite l'accès aux PMR. Mélange des genres (activités sportives, culturelles et artistiques dans un même espace.	Agrandissement de la médiathèque
Ecole de musique	En proximité du cœur de ville	Public spécifique adultes et jeunes	Centralité	Les salles sont-elles réellement adaptées à la pratique de la musique, en groupe et en individuel ?	Agrandissement à prévoir

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements culturels					
Ecole de danse	Pas de lieu vraiment défini. Salle d'éveil de l'école publique, autres lieux au coup par coup	Activités multi-céphales : danse classique, moderne, bretonne, irlandaise Adultes et jeunes	Nombre important de pratiquants (>400) Pourrait offrir une initiation aux écoliers	Absence de lieux clairement définis et identifiés	Construction d'une salle spécifique en cours d'étude
Salle du Parc	Centralité Communale	Tout public Associations et privés	Neuve, modernité Emplacement Equipements Multiservices Stationnement aisé	A découvrir à l'usage Risque de voir détourner la polyvalence au profit de types d'activités qui à terme pourraient porter préjudice à l'espace Bel Air Nuisances possibles pour les voisins directs	

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements culturels					
Cinéma Le Mauclerc	Proximité du pôle culturel de Bel Air Propriété intercommunale Gestion associative	Tout public de la commune, du territoire intercommunal, voire de l'extérieur	Qualité de sa programmation Grande capacité de stationnement Facilité d'accès	Eloigné du cœur de ville	
Espace Bel Air	Communal à statut propre Excentré mais dans un espace clairement identifié	Grande diversité des publics, en fonction des programmes ou de l'utilisation recherchée : de la location de salle pour manifestations privées à des conférences, des spectacles, des salons	Taille conséquente de la salle de spectacle Modernité des lieux Inscrit sa programmation de spectacles dans un axe Fougères-Liffré-Vitré Grande capacité de stationnement	Locaux un peu surdimensionnés pour certaines activités Manque de petites ou moyennes salles	

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements sportifs					
Salle de la Jouserie	Dans le nouveau quartier de la Bellangerie Intercommunal	Activités multisports Associations sportives Etablissements scolaires	Equipements modernes où plusieurs sports peuvent se pratiquer conjointement Proximité des écoles Stationnement	A découvrir à l'usage	
Halle des sports	Dans le nouveau quartier de la Bellangerie Intercommunal	Associations : palets, boules, mölkky Public plutôt senior pour les 2 premières activités	Nouveauté	A découvrir à l'usage, mais d'ores et déjà problèmes d'infiltration d'eau qui stagne au niveau du sol. A vérifier aussi l'exposition au vent Absence de bancs	Revoir la capacité de drainage du sol Prévoir un dispositif coupe-vent si le besoin se confirme Equiper le lieu de bancs
Terrains de sport du Parc (foot, multisports, piste athlétisme)	Le Parc et sa proximité Communal	Stade Saint-Aubinais Etablissements scolaires Particuliers pour ce qui concerne le terrain multisports	Centralité et cadre Proximité des établissements scolaires Terrain rénové (synthétique) Stationnement	Pas d'espace de jeu pour les pratiquants d'un football ludique L'absence d'un 3 ^{ème} terrain de football	Prévoir dans un avenir proche un lieu où les particuliers pourraient pratiquer librement Aspect convivial voire intergénérationnel Suggestion : terrain en contrebas du château La création d'un 3 ^{ème} terrain de football, en herbe, correspondant aux besoins d'un club de + de 400 adhérents

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements sportifs					
Salle des sports et dojo	Rue du Stade Communal	Associations et établissements scolaires	Centralité relative Proximité des établissements scolaires Stationnement	Vétusté, énergivore (chauffage, éclairage)	A rénover, en y intégrant un espace pour la pratique d'activités sportives actuellement exercées au sein de l'espace Loisirs et Culture
Skate Parc	A proximité du Swing Golf dans le secteur de Bel Air Communal	Enfants Adolescents	Excentré, nuisances sonores atténuées	Equipements datés et certains fortement dégradés ont été retirés	Révision des équipements et réinstallation
Hangar	Rue des Rochers Communal	Boulistes, paletistes et chasseurs (stockage)	Situation géographique à proximité des équipements de Bel Air	L'éloignement pose des problèmes de surveillance du matériel entreposé par les chasseurs	Local mieux adapté aux usages des chasseurs Les paletistes et boulistes devraient trouver dans la nouvelle halle de la Bellangerie un lieu plus adapté à la pratique de leur activité, sous réserve de quelques aménagements complémentaires (voir page précédente)

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements scolaires et périscolaires					
Ecole Alix de Bretagne	Ecole publique Chemin des Haras	Enfants de 3 à 10 ans de la commune	Centralité et sécurité	Risque de saturation rapide au regard du développement communal	Agrandissement
Ecole Sainte Thérèse	Ecole privée sous contrat Route de La Bouëxière	Enfants de 3 à 10 ans issus pour partie de la commune et pour partie hors commune			
Collège Pierre de Dreux	Collège public Accès rue du Stade	Enfants de 11 à 15 ans issus de la commune et du secteur géographique attaché au collège	Implantation plutôt centrale	Exiguïté et vétusté des locaux Enclavement générant des difficultés d'accès	Agrandissement ou reconstruction (projet conseil départemental)
Collège Sainte Anne	Collège privé sous contrat Route de La Bouëxière	Enfants de 11 à 15 ans issus de la commune et hors commune			
Lycée Jean-Baptiste Le Taillandier	Lycée privé sous contrat Rue du Bourg au Loup	Accueil scolaires du Pays de Fougères de la 4 ^{ème} au Bac professionnel dans les domaines du service aux personnes			

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements scolaires et périscolaires					
EPL de La lande	La Lande de la Rencontre Etablissement Public de formation	De la 3 ^{ème} technologique à la licence pro (filiales agricole, aménagement paysager, gestion des milieux naturels)		Eloigné des réseaux de transports en commun	Transport à organiser vers les arrêts de bus de Saint-Aubin-du-Cormier
Centre multi-accueil Com'3 pommes	Rue Leclerc Statut communautaire	Enfants de moins de 4 ans en accueil régulier ou occasionnel	Proximité centre-ville Proche du Parc		
Halte Garderie	Locaux du centre de Loisirs Rue du Stade CIAS Liffré-Cormier Communauté	Enfants de 3 mois à 4 ans			
Accueil périscolaire	Périmètre école Alix de Bretagne Rue du Stade Communal	Enfants scolarisés de 3 à 11 ans		Capacité d'accueil atteinte voire dépassée Partage des lieux avec la cantine scolaire	Extension à prévoir rapidement
Accueil de loisirs	Périmètre école Alix de Bretagne Rue du Stade Gestion communautaire	Enfants de 3 à 11 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires		Capacité d'accueil atteinte voire dépassée Partage des lieux avec la cantine scolaire	Extension à prévoir rapidement

1- L'état des lieux des équipements publics existants

Nature de l'équipement	Lieu et statut	Public	Points forts	Points faibles	Besoins futurs et propositions
Equipements scolaires et périscolaires					
Espace Jeunes	Le Parc Communal Gestion communautaire	Pré-adolescents et adolescents de 11 à 17 ans	Cadre agréable Proximité d'activités sportives Eloignement par rapport aux voisins qui limite les nuisances éventuelles		
Tourisme et Loisirs					
Camping	A proximité du cœur de ville, au bord de l'étang Municipal	Personnes extérieures au territoire	Situation géographique	Superficie limitée susceptible d'empêcher son développement	
Local Outil en main (initiation aux métiers manuels)	Rue d'Armorique Z.A. Chedeville Bâtiment communautaire Gestion associative	Adultes formateurs Enfants et adolescents	Encadrement professionnel		
Divers					
Ancienne perception	Le Parc Communal	Actuellement bâtiment sans affectation	Centralité Cadre agréable Stationnement	Vétusté Ne peut être utilisée en l'état	A rénover. Convientrait à une maison des associations, à un lieu d'exposition permanent...

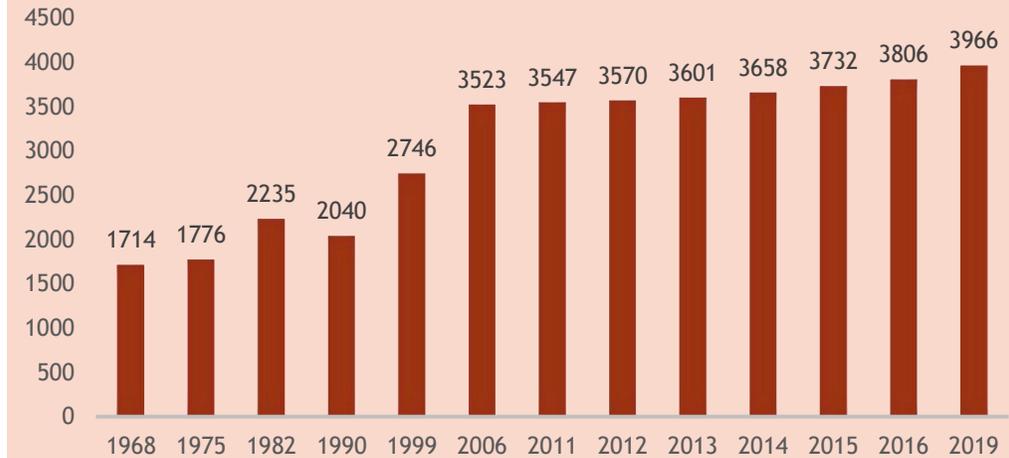
2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

■ Une démographie en augmentation régulière

Après avoir connu dans le passé une croissance démographique irrégulière, la commune enregistre dans les années les plus récentes une augmentation continue du nombre de ses habitants, passant en 10 ans de 3 523 habitants en 2006 à 3 806 en 2016, avec une estimation à 3 966 au 1^{er} janvier 2019... un niveau de population très proche des 4 000 habitants, probablement atteint à ce jour.

Historique de la population de Saint-Aubin-du-Cormier (en nombre d'habitants)



Variation annuelle moyenne de la population

1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2006	2006 à 2011	2011 à 2016
0,5	3,3	-1,1	3,4	3,6	0,1	1,4

Source : données INSEE

■ Une commune désormais rurale

La commune est devenue rurale, c'est-à-dire un lieu de vie situé à la campagne mais où la majorité de sa population est influencée par le style de vie urbain et les pratiques urbaines.

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

- **Les principales caractéristiques de la population saint-aubinaise**
 - ✓ plus d'hommes (52,8%) que de femmes (47,2%) globalement, mais avec des proportions inversées chez les seniors de 60 ans et plus (58,8% de femmes et 41,2% d'hommes) ;
 - ✓ une population relativement jeune dans l'ensemble, avec en particulier une importante tranche d'âge de jeunes hommes comprise entre 15 et 29 ans (phénomène sans doute lié en partie au fait que Saint-Aubin-du-Cormier soit la ville de garnison du 11^{ème} RAMA) ;
 - ✓ mais dans le même temps, une population qui vieillit sur place, ce qui se traduit par une augmentation régulière des tranches d'âge seniors (60 ans et +) qui représentent près de 19 % de la population. La tranche d'âge des 60 à 74 ans (10,1% de la population) enregistre une croissance de 1,2% par rapport à 2011 ;
 - ✓ à l'inverse, les tranches d'âge comprises entre 30 et 59 ans connaissent une érosion, plus fortement marquée chez les 30-44 ans (-2,7% par rapport à 2011).

Source : INSEE - données recensement 2016

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

▪ **Structure et caractéristiques des ménages**

- ✓ 1 363 ménages en 2016, avec 2,4 personnes par ménage ;
- ✓ 68,4% sont des familles, les couples avec enfants étant les plus représentés (33% des ménages, un pourcentage cependant en diminution de 1,5% par rapport à 2011) ;
- ✓ les ménages d'une personne représentent 30,1% : 54,8% sont des hommes seuls ;
- ✓ les familles monoparentales (8,4% des ménages) sont en progression de 0,6% par rapport à 2011 et sont surreprésentées par rapport au reste du territoire communautaire.

Source : INSEE - données recensement 2016

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

■ Population et résidence

- ✓ 91,6% des logements constituent des résidences principales ;
- ✓ 58,9% des habitants sont propriétaires de leur résidence principale, 39,1% en sont locataires, la différence (2%) concernant des occupants logés gratuitement ;
- ✓ l'ancienneté dans le logement actuel est de 12 ans, inférieure à la moyenne observée pour la communauté de communes (15 ans). Cette donnée révèle cependant une stabilité de la population et une rotation plutôt contenue, exception faite des militaires du 11^{ème} RAMA. A noter toutefois une rotation plus marquée dans les quartiers récents, peut-être liée aux caractéristiques sociologiques de leur population, notamment sujette à une plus grande mobilité professionnelle.

Source : INSEE - données recensement 2016

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

- **Population et catégories socioprofessionnelles**
 - ✓ 64,5% d'actifs et 35,5% d'inactifs (scolaires, étudiants et retraités)
 - ✓ un taux d'activité réelle de la population active (15 à 64 ans) de 81,2%
 - ✓ la population active est composée de :
 - 43,8% d'employés (+ 13% par rapport à 2011)
 - 20,5% d'ouvriers (-8,7% par rapport à 2011)
 - 19,4% de professions intermédiaires (-0,5% par rapport à 2011)
 - 10,7% de cadres et professions intellectuelles supérieures (-2,3% par rapport à 2011)
 - les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont sous-représentés (5% de la population)
 - les agriculteurs exploitants ne représentent plus que 0,5% de la population active contre 1,1% en 2011

Source : INSEE - données recensement 2016

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

▪ En résumé

Une approche sociologique de la population saint-aubinaise actuelle, composée majoritairement d'employés puis d'ouvriers et de professions intermédiaires, permet globalement de la rattacher à la catégorie sociale des "classes moyennes". La part des commerçants, artisans et agriculteurs s'est effondrée depuis le début des années 80 et l'influence culturelle de ces deux corps sociaux s'est, de ce fait, fortement réduite.

La notion de classes moyennes, aux contours imprécis, recouvre cependant des besoins de consommation et de services assez hétérogènes. Le champ des besoins est vaste entre ceux, par exemple, qui pratiquent le palet ou les boules et ceux qui sont adeptes des arts martiaux ou de la danse. Cette diversité devra probablement aussi se retrouver dans les choix des investissements à réaliser dans les années à venir.

L'autre caractéristique importante à prendre en compte dans l'évaluation des besoins de la population puis dans les choix d'équipements publics est l'influence des modes de vie et de consommation urbains qui s'est installée sur le territoire communal plus récemment ; celle-ci devrait prendre de l'ampleur dans le futur avec l'arrivée de jeunes générations venues de la ville ou encore celle des futurs seniors dont les besoins ne seront pas ceux des seniors d'aujourd'hui.

2- La socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier

- **Alors quelle sera la socio-démographie de Saint-Aubin-du-Cormier en 2030 ?**

Une analyse du portrait sociodémographique de la population saint-aubinaise actuelle révèle certes quelques tendances. On observe déjà l'augmentation importante du nombre d'employés, la jeunesse de la population avec toutefois une progression nouvelle du nombre de seniors, une augmentation du nombre de familles monoparentales..., autant d'éléments qui devraient probablement se confirmer dans les 10 ans à venir.

Pour autant, le conseil des sages n'est pas en mesure d'aller au-delà ni de dresser un état précis de ce que pourrait être la population saint-aubinaise en 2030. D'une part, il ne dispose ni des outils ni des méthodes d'analyse permettant de faire des projections à aussi long terme. D'autre part, tout pronostic en la matière serait incertain et hasardeux : il peut être remis en cause, à tout moment, suite à des décisions politiques ou à des aléas économiques et sociétaux.

3- L'étude comparative avec d'autres communes

Les critères de constitution du panel

- Le département : l'Ille et Vilaine.
- Le nombre d'habitants : 5 000 et plus
 - *Le département d'Ille-et-Vilaine compte assez peu de communes de 5 000 habitants : le conseil des sages est donc aller au-delà pour le choix du panel, préférant d'ailleurs anticiper un seuil supérieur au regard de la vitesse à laquelle les projets d'urbanisation actuels se réalisent à Saint-Aubin-du-Cormier (exemple de la Bellangerie).*
- Des caractéristiques sociodémographiques comparables à celles de Saint-Aubin-du-Cormier.
- L'intercommunalité : le conseil des sages a choisi des communes appartenant à des intercommunalités plutôt "rurbaines", sans exclure des communes appartenant à Rennes Métropole et en faisant le choix aussi d'établir une comparaison avec une autre commune de Liffré Cormier Communauté.

3- L'étude comparative avec d'autres communes

	Communes	Population totale (1)	Intercommunalité
1	Acigné	6 827	Rennes Métropole
2	Bain de Bretagne	7 405	C.U. Porte de Loire Communauté
3	La Bouëxière	4 524	Liffré Cormier Communauté
4	Bréal-sous-Montfort	6 048	C.C. de Brocéliande
5	Combourg	6 061	C.C. Bretagne Romantique
6	Dol-de-Bretagne	5 947	C.C. du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint Michel
7	Gévezé	5 291	Rennes Métropole
8	Laillé	5 230	Rennes Métropole
9	Maen Roch (2)	4 889	C.C. Couesnon Marches de Bretagne
10	Melesse	6 480	C.C. Val d'Ille-Aubigné
11	Montauban de Bretagne	5 399	C.U. St Méen-Montauban
12	Montfort-sur-Meu	6 786	Montfort Communauté

(1) Population légale millésimée 2016

[St Aubin du Cormier : 3 966 habitants]

(2) Maen Roch, commune issue au 1^{er} janvier 2017 de la fusion des communes de St Brice en Coglès et de St Etienne en Coglès

3- L'étude comparative avec d'autres communes

Les domaines étudiés

ADMINISTRATIF	SOCIAL	TECHNIQUE
CULTURE	SPORTS	LOISIRS
ENFANCE-JEUNESSE	SÉNIORS	SCOLAIRE-PÉRISCOLAIRE
SANTÉ	SÉCURITÉ	SECOURS
SERVICES PUBLICS D'ETAT	TOURISME	ACCUEIL ENTREPRISES
TRANSPORTS	ASSAINISSEMENT	DÉCHETS
CULTE	SALLES DE RÉUNION	AUTRES

Les enseignements

① Globalement, le parc d'équipements publics de la commune de Saint-Aubin-du-Cormier se situe déjà à un bon niveau, notamment en terme de diversité et est capable de tenir la comparaison avec des communes de 5 000 habitants voire plus.

② Saint-Aubin-du-Cormier dispose d'un parc d'équipements publics comparable à bien des égards à celui que l'on trouve dans la plupart des communes du panel, dans les domaines du sport, de la culture, des loisirs, des services à la population, de l'enfance et de la jeunesse, de l'accueil des séniors, du scolaire et périscolaire, de la santé, de la sécurité, des secours...

Si l'on y ajoute les équipements existant sur le territoire intercommunal, le parc peut rivaliser sans complexe avec d'autres territoires, y compris les plus "urbains".

3- L'étude comparative avec d'autres communes

Les enseignements

③ La comparaison entre les communes du panel et Saint-Aubin-du-Cormier fait cependant apparaître des différences :

Equipements présents dans des communes du panel mais pas à Saint-Aubin-du-Cormier				Equipements présents à Saint-Aubin-du-Cormier mais pas ou peu présents dans les communes du panel
Ludothèque (2)	Espace multimédia (2)	Terrain de rugby (3)	Aire de sauts et lancers (2)	Pôle de services de proximité (1)
Terrain de base-ball (1)	Terrain de bicross (2)	Piscine (4)	Salle de danse (4)	Swin-golf (0)
Espace dédié aux associations (3)	Espace multigénérationnel (1)	Logements pour seniors (4)	Centre de Finances Publiques (4)	Jardins familiaux (4)
Office de tourisme (3)	Espace entreprises (2)	Aire des gens du voyage (2)	Crématorium (1)	Maison d'Assistants Maternelles (2)
				Camping (2)

() = nombre de communes du panel dans lesquelles l'équipement est présent.

Les enseignements

④ La comparaison avec les communes du panel révèlent un sous-dimensionnement de certains équipements publics saint-aubinais par rapport aux besoins d'une population de 5 000 habitants et plus. Cette observation porte principalement sur :

- les équipements sportifs : beaucoup de communes du panel disposent au moins de 3 terrains de football ;
- les salles mises à la disposition des associations, plus nombreuses et souvent à usage dédié dans plusieurs communes du panel.

Les enseignements

5 Le nombre et la diversité des équipements publics saint-aubinais ne doivent pas être les seuls éléments d'appréciation à prendre en compte pour faire évoluer le parc. L'état du parc actuel est également un élément déterminant et l'on doit s'interroger sur la nécessité de sa remise à niveau pour un meilleur accueil des utilisateurs et son adaptation à la fois à de nouveaux besoins et aux normes réglementaires (sécurité, accessibilité...).

Exemples de la salle des sports de la rue du stade, du collège public, de la mairie, des équipements de voirie publique...

→ *Question : la priorité n'est-elle pas d'abord de "moderniser" le parc actuel d'équipements publics avant de songer à le compléter ... sauf si les capacités financières de la commune permettaient de mener de front ces deux chantiers ?*

Les enseignements

⑥ Plusieurs communes du panel présentent une plus grande répartition de leurs équipements publics sur leur territoire par rapport à Saint-Aubin-du-Cormier où ces équipements sont principalement concentrés sur le centre-ville et ses abords proches... avec depuis peu toutefois, de nouveaux équipements sur le secteur de la Bellangerie.

- Avantage : le maintien d'activités en centre-ville qui participe à l'animation et à la dynamisation de celui-ci.
- Inconvénient : le risque d'avoir en périphérie des quartiers "dortoirs", sans lieux de rencontre, au détriment du lien social.

4- Le recueil des attentes

Les préalables pour éviter 2 écueils

❶ Aller à l'essentiel : garder à l'esprit que l'horizon auquel il a été demandé au conseil des sages de se projeter (2030) est relativement proche en terme d'exercice municipal

= une dizaine d'années et à peine 2 mandats municipaux

→ d'où le choix du conseil des sages d'opter pour une approche réaliste - tenant compte à la fois de la proximité de cette échéance et de la capacité financière de la commune - pour identifier les équipements considérés comme les plus indispensables.

Les préalables pour éviter 2 écueils

- ② Ne pas consulter tous azimuts et de façon trop large :
 - le conseil des sages n'est pas techniquement en capacité de consulter toute la population ni de traiter les réponses qui en découleraient ;
 - le risque d'une consultation trop large aurait été d'aboutir à un "inventaire à la Prévert", une sorte de catalogue confus, ne permettant pas de dégager les priorités de manière évidente et pouvant susciter de faux espoirs.

2 principes directeurs ont dès lors guidé le conseil des sages dans le recueil des attentes :

① Le choix de cibler les publics à consulter : des jeunes, des seniors, des acteurs associatifs, des institutionnels, des habitants.

② La limitation du nombre de questions à poser, en partant de la question majeure : *"pour vous, en tant que ..., quel est l'équipement public qu'il vous semblerait indispensable d'avoir sur la commune de Saint-Aubin-du-Cormier dans les 10 ans à venir ?"*

4 - Le recueil des attentes : la méthode retenue

Qui ?	Comment ?
Le conseil municipal des enfants	Rencontre conseil des sages / CME, après un travail mené en interne et animé par l'élue référente du CME et la responsable animation jeunesse.
Les jeunes adolescents	Une première rencontre de présentation des objectifs de l'étude entre les sages et la directrice de l'espace jeunes et la responsable animation jeunesse. Une deuxième rencontre de restitution des attentes des jeunes à partir du travail réalisé en interne par un panel fréquentant l'espace jeunes et animé par la directrice de l'espace jeunes et la responsable animation jeunesse.
Les sportifs	Rencontre avec deux dirigeants du stade saint-aubinais (dont le président), l'association locale la plus importante en effectifs (>400 adhérents) et porteuse de l'image de la commune sur le territoire et à l'extérieur.

4 - Le recueil des attentes : la méthode retenue

Qui ?	Comment ?
Les autres acteurs associatifs (culture - sports - loisirs)	<p>Envoi d'un questionnaire à toutes les associations saint-aubinaises en :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ leur demandant de préciser le nombre de leurs adhérents avec le % de saint-aubinais, le % venant des autres communes de LCC et le % venant de communes extérieures ;▪ en leur posant 2 questions : <ol style="list-style-type: none">1. <i>Quel est l'équipement public qui vous semblerait indispensable pour votre activité associative ?</i>2. <i>Quel est l'équipement public qui vous paraîtrait indispensable dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants ?</i>

4 - Le recueil des attentes : la méthode retenue

Qui ?	Comment ?
Les établissements scolaires	Envoi d'un questionnaire sur la mise à la disposition des établissements scolaires des équipements communaux et communautaires.
Les habitants	Une enquête sur la base d'un questionnaire dispensé en face à face auprès d'une quinzaine d'habitants choisis de manière aléatoire lors d'une visite à la médiathèque.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par le conseil municipal des enfants

Au cours d'une rencontre avec les sages, le 1^{er} octobre 2019, les membres du CME ont exprimé les besoins auxquels ils jugent essentiel d'apporter des réponses à moyen terme.

Remarque préalable :

La grande majorité des besoins exprimés par le CME vise l'amélioration du cadre de vie au quotidien par un certain nombre d'aménagements urbains ainsi que la préservation et l'embellissement du patrimoine architectural et environnemental de la commune. Quelques demandes d'équipements nouveaux sont également formulées.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par le conseil municipal des enfants

Préservation et embellissement du patrimoine architectural et environnemental de la commune

- Créer de nouveaux espaces verts
- Implanter davantage de poubelles sur l'espace public avec mise en place du tri sélectif
- Augmenter le nombre de panneaux relatifs aux déjections canines et mettre en place des distributeurs de sacs
- Embellir les espaces communs, en particulier les ronds-points en les agrémentant avec des sculptures et des décorations changeant au rythme des saisons
- Dessiner sur les façades de bâtiments publics des graffs illustrant l'histoire de la commune

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par le conseil municipal des enfants

Aménagements urbains

- Installer des bancs supplémentaires, en particulier autour du terrain multisports
- Créer des toilettes publiques
- Augmenter le nombre de bornes électriques
- Développer l'installation de lampadaires solaires

Déplacements et aménagements routiers

- Créer des pistes cyclables
- Développer les passages piétons 3 D
- Mettre en place des parkings à vélos couverts par un auvent
- Réserver des emplacements pour le stationnement des motos sur la place du Champ de foire

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par le conseil municipal des enfants

Equipements de services

- Agrandir la cantine scolaire
- Agrandir le centre de loisirs

Equipements de loisirs

- Agrandir le skate-park en y ajoutant une fosse circulaire et des structures différenciées selon les âges pour permettre la cohabitation entre les plus petits et les plus grands
- Créer une ludothèque
- Augmenter le nombre d'aires de jeux
- Rénover le CRAPA
- Créer une piscine fermée
- Construire un mini-labyrinthe de verdure (arbustes)

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par les adolescents de l'espace jeunes

Après une première rencontre avant l'été avec Anne-Laure LE FLOCH, directrice de l'E.J. et Céline CHEVREL, coordinatrice animation jeunesse de Saint-Aubin-du-Cormier, celles-ci ont animé un groupe d'adolescents âgés de 14 à 16 ans, fréquentant l'Espace Jeunes.

Le but était de les faire s'exprimer sur ce qu'ils estimaient être essentiels en terme de besoins en équipements publics à l'horizon 2030.

Le résultat de cette réflexion a été restitué aux sages le 10 septembre 2019, hors la présence des jeunes.

A aucun moment, les sages n'ont eu d'entretiens directs avec ces jeunes pour leur permettre de s'exprimer plus librement, dans un environnement et face à des personnes qui leur sont familiers.

Remarque préalable : les jeunes éprouvent des difficultés à se projeter à l'horizon 2030, une perspective qui leur semble très lointaine.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par les adolescents de l'espace jeunes

▪ La priorité : les déplacements

- ✓ Le sujet revenu régulièrement dans leurs discussions concerne les transports. Les jeunes veulent pouvoir se déplacer facilement et à moindre coût à partir de tous les points de la commune (y compris des hameaux à l'écart du centre-ville) pour se rendre à Liffré, Rennes ou Fougères ainsi qu'à l'intérieur du territoire communautaire. Ils jugent les offres actuelles insuffisantes et trop onéreuses pour eux.
- ✓ Sur cette thématique des déplacements, ils sont également demandeurs de voies cyclables intra et extra communales.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par les adolescents de l'espace jeunes

- Les autres besoins :
 - ✓ L'amélioration du skatepark : ils jugent l'équipement actuel insuffisant, voire minimaliste et souhaiteraient une structure plus étoffée, à l'image de celle de Crozon (Finistère) qu'ils citent comme exemple.
 - ✓ La mise à disposition d'un espace de rencontre dédié aux jeunes (en dehors de l'Espace Jeunes), sans la présence d'un encadrement par des adultes. Ils le conçoivent ouvert, visible, pas nécessairement à l'écart des regards extérieurs, ne souhaitant pas être "cachés" de crainte qu'on leur prête de mauvaises intentions. Il peut s'agir d'un espace en plein air, type arène, théâtre de plein air ou agora, à l'instar de ce qui a été fait par exemple à La Bouëxière.
 - ✓ Les jeunes expriment aussi des besoins plus conventionnels comme la création d'une piscine, d'une patinoire ou encore d'un centre commercial avec galerie marchande.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par les associations saint-aubinaises (1)

Les principaux équipements manquants à la pratique des activités associatives :

- Une salle de réunion en remplacement de l'ancienne salle du Parc (équipement en cours de réalisation)
- Une salle de danse (équipement en cours d'étude)
- Un kiosque ou espace animation près de l'étang avec possibilité de branchement électrique, point d'eau et une partie couverte
- Une ludothèque
- Une salle supplémentaire à l'école de musique
- Une maison des associations
- Un local d'accueil pour les familles en difficultés

(1) Synthèse des 10 questionnaires reçus en retour sur 54 adressés aux associations saint-aubinaises.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par les associations saint-aubinaises ⁽¹⁾

Les principaux équipements jugés indispensables dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants :

- Des logements solidaires ou foyers logements en centre-ville pour les seniors
- Un hôtel de ville plus accueillant et plus fonctionnel
- Une cantine scolaire et un centre de loisirs rénovés et agrandis
- Des pistes cyclables
- Un lieu de rencontre en extérieur pour les jeunes
- Des toilettes extérieures (Bel Air, la Jouserie)
- Une aire de pique-nique
- Du mobilier urbain supplémentaire (bancs, poubelles)
- Une salle d'exposition, autre que la médiathèque

⁽¹⁾ Synthèse des 10 questionnaires reçus en retour sur 54 adressés aux associations saint-aubinaises.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par les associations saint-aubinaises (1)

Les priorités identifiées par les associations :

- **Rénover et moderniser :**
 - ✓ la salle de sports de la rue du Stade (plusieurs fois cité)
 - ✓ la mairie

- **Améliorer l'éclairage public :**
 - ✓ éclairage du tour de l'étang
 - ✓ éclairage du rond-point d'entrée dans Saint-Aubin

- **Créer de nouveaux équipements**
 - ✓ un espace animation au Jardin d'Odile (kiosque à musique)
 - ✓ une salle dédiée à la pratique du tennis

(1) Synthèse des 10 questionnaires reçus en retour sur 54 adressés aux associations saint-aubinaises.

4 - Le recueil des attentes : les besoins exprimés par le stade saint-aubinais

- **Les demandes prioritaires :**
 - ✓ Un terrain en herbe supplémentaire
 - ✓ Des vestiaires supplémentaires
- **... et à plus court terme :**
 - ✓ Faciliter l'accès au terrain en herbe et aux toilettes aux personnes à mobilité réduite
 - ✓ Un local de rangement du matériel
 - ✓ Une tribune naturelle en bordure du terrain synthétique

4 - Le recueil des attentes : les besoins des établissements scolaires (1)

Appréciation générale sur les équipements publics utilisés par les établissements scolaires :

"Équipements de qualité, bien entretenus, variés, d'accès facile, adaptés aux activités des établissements scolaires et appréciés des enseignants et des élèves"

(1) Synthèse des 4 questionnaires reçus en retour sur 6 adressés aux établissements scolaires de la commune.

4 - Le recueil des attentes : les besoins des établissements scolaires (1)

- **Des propositions d'amélioration d'équipements existants :**
 - ✓ Salle de sport de la rue du Stade : revoir la fixation des buts de handball, réaliser un marquage au sol pour la pratique du handball, revoir la porte d'accès à la salle ainsi qu'au dojo
 - ✓ Piste d'athlétisme : intégrer un balisage permanent
 - ✓ Salle de la Jouserie : permettre la marche forcée des éclairages
- **Des demandes de services et d'équipements**
 - ✓ Un service de transport (minibus) réservé aux associations et établissements scolaires
 - ✓ Une aire de réception pour les sauts athlétiques et des pistes d'élan pour le saut en longueur et le triple saut
 - ✓ Une cage pour les lancers avec rotation (disque, marteau)

⁽¹⁾ Synthèse des 4 questionnaires reçus en retour sur 6 adressés aux établissements scolaires de la commune.

4 - Le recueil des attentes : les besoins recueillis auprès d'habitants de la commune ⁽¹⁾

- **Les équipements jugés indispensables :**
 - ✓ Une ludothèque (5 citations)
 - ✓ Des pistes cyclables
 - ✓ Une piscine (6 citations)
 - ✓ Un centre de radiologie
 - ✓ Une salle de danse (en cours d'étude)
 - ✓ Une salle pour la pratique du patinage sur roulettes
 - ✓ Un parc d'activité avec jeux, vélos, structures...

- **Les priorités**
 - ✓ La modernisation et la rénovation :
 - de la salle de sport de la rue du Stade, y compris le dojo
 - de l'école Alix de Bretagne
 - des trottoirs
 - des espaces dédiés aux enfants
 - ✓ La création de pistes cyclables

⁽¹⁾ Synthèse de 14 questionnaires administrés en direct auprès d'habitants de la commune fréquentant la médiathèque.

5- Les préconisations du conseil des sages

5 - Les préconisations du conseil des sages

Le conseil des sages recommande à la municipalité, pour les dix années à venir, à la fois :

- de moderniser, rénover et adapter le parc actuel d'équipements publics,
- de créer de nouveaux équipements

pour non seulement :

- déjà, remettre à niveau certains des équipements existants, à la fois en termes de capacité d'accueil et de qualité des infrastructures,

et aussi

- anticiper sur les évolutions sociodémographiques prévisibles.

2020-2030 :

10 priorités pour les 10 ans à venir

- 5 portant l'amélioration et la rénovation d'équipements publics existants
- 5 concernant la création de nouveaux équipements publics

5 - Les préconisations du conseil des sages : 5 priorités portant sur la modernisation et la rénovation d'équipements publics existants

1. Agrandir et rénover les locaux de la cantine scolaire et de l'accueil périscolaire.
2. Poursuivre la réfection de la chaussée et des trottoirs des principaux axes du centre-ville.
3. Rénover la salle des sports de la rue du Stade.
4. Rénover la mairie pour améliorer l'accueil du public, les conditions de travail du personnel et la performance énergétique du bâtiment.
5. Recentrer l'intégralité de l'espace loisirs et culture sur des activités à caractère culturel, en y prévoyant un agrandissement de la médiathèque, avec espace d'exposition, une extension de l'école de musique (par une reconversion du préau en salle supplémentaire) et l'aménagement d'une ludothèque. Ce recentrage devra se faire au fur et à mesure que les autres activités, notamment sportives, pourront être pratiquées dans d'autres lieux existants ou à créer.

5 - Les préconisations du conseil des sages : 5 priorités concernant la création de nouveaux équipements publics

1. Créer en centre-ville des logements dédiés à l'accueil des seniors, dans un ensemble permettant la mixité sociale et intergénérationnelle.
2. Créer un véritable réseau de pistes cyclables permettant à la fois des déplacements intra-ville et aussi des liaisons entre les hameaux et le centre-ville.
3. Créer une "maison des associations" : un espace dans lequel les associations pourraient à la fois se rencontrer et mutualiser leurs ressources, et également proposer des activités à leurs adhérents.
4. Créer un terrain de football en herbe et des vestiaires supplémentaires. L'absence de surfaces disponibles sur le secteur de la rue du Stade doit amener à se poser la question de la délocalisation des terrains de football sur un autre secteur de la commune.
5. Créer un espace de rencontre ouvert dédié aux jeunes, auquel pourrait être adjoint un nouveau skate parc plus complet que l'actuel.

5 - Les préconisations du conseil des sages

- ✓ Cette liste est volontairement limitée par réalisme, pour tenir compte à la fois des délais nécessaires à l'étude et à la mise en œuvre des projets ainsi que de la capacité financière de la commune.
- ✓ Pour les mêmes raisons, elle écarte les demandes d'équipements lourds - comme la piscine pourtant plusieurs fois citée - dont la commune ne serait pas en mesure de supporter ni les investissements ni les charges de fonctionnement.
- ✓ Elle ne reprend pas les projets déjà actés ou envisagés à plus court terme comme la construction de la nouvelle salle du Parc, d'une salle de danse, d'une salle de rencontre et de convivialité dans le cadre de la rénovation des logements du quartier de la rue Pierre Morel ou encore la création de toilettes publiques dans le cadre du projet d'aménagement de l'étang.
- ✓ Elle ne doit pas faire oublier non plus les projets à mettre en œuvre à plus ou moins long terme avec d'autres services publics partenaires (pompiers, gendarmerie, La Poste) ou encore en intra-communal, le transfert des services techniques en zone d'activités et l'extension du cimetière.

5 - Les préconisations du conseil des sages

- ✓ Le conseil des sages recommande aussi à la municipalité de considérer les attentes qui relèvent plutôt d'aménagements urbains que d'investissements lourds dans la création ou la rénovation d'équipements publics :
 - l'installation de bancs supplémentaires sur certaines zones attractives
 - l'équipement de l'espace public en poubelles permettant le tri sélectif
 - des parkings à vélos couverts
 - des emplacements réservés au stationnement des motos sur le Champ de Foire
 - l'embellissement des espaces communs comme les ronds-points ou encore les façades des bâtiments publics
 - la création de nouvelles aires de jeux, d'espaces verts, d'une aire de pique-nique
 - l'amélioration de l'éclairage public en privilégiant notamment le photovoltaïque
 - la rénovation du CRAPA
 - ...

5 - Les préconisations du conseil des sages

- ✓ Enfin, le conseil des sages recommande à la municipalité :
 - d'une manière générale, d'inscrire les projets à venir dans une démarche visant à associer les différents publics concernés, non seulement en les informant mais en les impliquant véritablement dans la définition et la réalisation ;
 - en particulier, de développer la pratique du budget participatif par quartier permettant aux habitants eux-mêmes de s'investir dans le choix des équipements à mettre en place.
- ✓ Et pour terminer, le conseil des sages soumet à la réflexion de la municipalité cette citation recueillie auprès de personnes consultées dans le cadre de cette étude :

"Ne pas s'aligner seulement sur des critères se référant à ce que l'on se doit d'avoir dans une commune de la taille de Saint-Aubin-du-Cormier au motif que c'est ce qui se fait communément ailleurs"

... autrement dit, ne pas chercher systématiquement à copier une norme, un standard dont la mise en œuvre pourrait être préjudiciable à ce qui fait l'identité et l'âme de Saint-Aubin-du-Cormier.

Conseil des sages de Saint-Aubin-du-Cormier
Mairie B.P. 13 - 35140 SAINT AUBIN DU CORMIER

Décembre 2019